

**Procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil municipal de Rivière-du-Nord tenue à  
la salle du conseil de l'Hôtel de Ville de Grande-Anse  
le mardi 20 mai 2025 à 19h00**

**RO-2025-04**

**1. APPEL À L'ORDRE**

M. Joseph Lanteigne, maire, appelle la réunion à l'ordre à 19h00 et souhaite la bienvenue aux quelques 25 citoyens et citoyennes présents à cette vingt-troisième réunion ordinaire du conseil municipal de la ville de Rivière-du-Nord.

**2. CONSTATATION DU QUORUM**

<b>Sont présents :</b>	Joseph Lanteigne	Maire
	Gérard Battah	Conseiller
	Carole Frigault	Conseillère
	Yvon Godin	Conseiller
	Thérèse Haché	Maire suppléante
	Colin MacLellan	Conseiller
	<b><u>Assistaient également :</u></b>	
	André Sonier	Directeur général
	Simonne Godin	Greffière municipale
<b>Absence (motivée) :</b>	Anne Landry	Conseillère

**3. DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS**

Le maire, M. Joseph Lanteigne, demande au conseil municipal s'il y a des déclarations de conflit d'intérêt à être incluses au procès-verbal de la présente réunion.

**Aucune déclaration d'intérêt ne fut prononcée.**

**4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

M. Joseph Lanteigne, maire, procède à la lecture de l'ordre du jour et demande d'y apporter le point suivant :

**9.10 Achat de thermopompes – Caserne de Bertrand**

L'ordre du jour modifié se lit comme suit :

1. Appel à l'ordre.
2. Constatation du quorum.
3. Déclaration de conflits d'intérêts.
4. Adoption de l'ordre du jour.
5. Adoption des procès-verbaux :
  - Réunion ordinaire du 15 avril 2025;
  - Réunion extraordinaire du 6 mai 2025.
6. Affaires découlant des procès-verbaux.
7. Exposés des membres du conseil municipal.
8. Correspondances reçues et envoyées :

- 8.1 Correspondances reçues : 1 à 8
- 8.2 Correspondances envoyées : 1 à 4.
9. Résolutions et arrêtés municipaux :
  - 9.1 Arrêté 06-2025 intitulé « *Arrêté modifiant l'Arrêté adoptant le plan municipal de Saint-Léolin* » :
    - 9.1.1 Lecture intégrale de l'Arrêté 06-2025;
    - 9.1.2 Troisième lecture par son titre et adoption;
    - 9.1.3 Résolution – soumission de l'Arrêté 06-2025 au ministère des Gouvernements locaux pour approbation du Ministre.
  - 9.2 Arrêté 07-2025 intitulé « *Arrêté modifiant l'Arrêté de zonage de Saint-Léolin* » :
    - 9.2.1 Lecture intégrale de l'Arrêté 07-2025;
    - 9.2.2 Troisième lecture par son titre et adoption.
  - 9.3 Arrêté 010-00-2025 intitulé « *Arrêté concernant le code de déontologie du conseil municipal de Rivière-du-Nord* » :
    - 9.3.1 Lecture intégrale de l'Arrêté 010-00-2025;
    - 9.3.2 Troisième lecture par son titre et adoption.
  - 9.4 Nouveau tracé VTT – Bertrand.
  - 9.5 Demande d'aide financière – Résidence MGR Doucet.
  - 9.6 Demande d'aide financière – Comité des Chalets.
  - 9.7 Marquage des rues.
  - 9.8 Achat d'un camion à incendie – Brigade de Maisonnette.
  - 9.9 Contrat 2025 – Entretien de Parterres Ltée.
  - 9.10 Achat de thermopompes – Caserne de Bertrand.
10. Affaires nouvelles.
11. Suivi des dossiers.
12. Présentations et interventions du public.
13. Levée de la réunion.

**IL EST DÛMENT PROPOSÉ** par Mme Thérèse Haché et appuyé par Mme Carole Frigault, que l'ordre du jour de la présente réunion soit adopté comme modifié.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**Résolution 2025-052**

## **5. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

### **Réunion ordinaire du 15 avril 2025**

**IL EST DÛMENT PROPOSÉ** par Mme Carole Frigault et appuyé par M. Gérard Battah, que le procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil municipal de la ville de Rivière-du-Nord tenue le 15 avril 2025 soit adopté comme rédigé et circulé.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**Résolution 2025-053**

## Réunion extraordinaire du 6 mai 2025

IL EST DÛMENT PROPOSÉ par M. Yvon Godin et appuyé par Mme Thérèse Haché, que le procès-verbal de la réunion extraordinaire du conseil municipal de la ville de Rivière-du-Nord tenue le 6 mai 2025 soit adopté comme rédigé et circulé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**Résolution 2025-054**

### 6. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL

Sans objet.

### 7. EXPOSÉS DES MEMBRES DU CONSEIL (D)

#### Dossier Communautaire et Culturel – Carole Frigault

Copie du rapport de Mme Frigault figure en annexe du présent procès-verbal.

#### Dossier Travaux publics et Infrastructures – Gérard Battah

Copie du rapport de M. Battah figure en annexe du présent procès-verbal.

#### Dossier Finance et Développement économique – Thérèse Haché

Copie du rapport de Mme Haché, incluant l'état des résultats financiers au 30 avril 2025, figurent en annexe du présent procès-verbal.

#### Dossier Sécurité publique – Colin MacLellan

Copie du rapport de M. MacLellan figure en annexe du présent procès-verbal.

#### Dossier Urbanisme – Yvon Godin

Copie du rapport de M. Godin figure en annexe du présent procès-verbal.

#### Dossier Santé et Mieux-être – Anne Landry

En l'absence de Mme Landry, Mme Carole Frigault présente le rapport du dossier santé et mieux-être dont copie figure en annexe du présent procès-verbal.

#### Rapport d'activités du Maire

Le rapport de M. le Maire Joseph Lanteigne figure en annexe du présent procès-verbal.

Par la suite, la proposition suivante est formulée :

IL EST DÛMENT PROPOSÉ par Mme Thérèse Haché et appuyé par M. Colin MacLellan que les rapports présentés par les membres du conseil municipal de Rivière-du-Nord, incluant les résultats financiers au 30 avril 2025, soient acceptés comme présentés.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**Résolution 2025-055**

### 8. CORRESPONDANCES REÇUES ET ENVOYÉES (D)

#### 8.1 Correspondances reçues : No. 1 à 8

Pour information

## 8.2 Correspondances envoyées : 1 à 4

Pour information

## 9. RÉSOLUTIONS ET ARRÊTÉS MUNICIPAUX

### 9.1 Arrêté 06-2025 intitulé « Arrêté modifiant l'Arrêté adoptant le plan municipal de Saint-Léolin »

#### 9.1.1 Lecture intégrale de l'Arrêté 06-2025

M. Joseph Lanteigne, maire, explique que conformément aux dispositions de la *Loi sur la gouvernance locale, L.N.-B. 2017, ch. 18, art. 15,4*, la version intégrale de l'Arrêté 06-2025 intitulé « Arrêté modifiant l'Arrêté adoptant le plan municipal de Saint-Léolin » fut rendue disponible aux citoyens et citoyennes sur le site web de la Ville de Rivière-du-Nord, permettant ainsi de ne pas en faire la lecture intégrale dans le cadre de la présente réunion.

**IL EST DÛMENT PROPOSÉ** par M. Yvon Godin et appuyé par M. Gérard Battah que, conformément aux dispositions de l'article 15.4 de la *Loi sur la gouvernance locale*, l'Arrêté 06-2025 intitulé « Arrêté modifiant l'Arrêté adoptant le plan municipal de Saint-Léolin » ne fasse pas l'objet d'une lecture intégrale dans le cadre de la présente réunion.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**Résolution 2025-056**

#### 9.1.2 Troisième lecture par son titre et adoption de l'Arrêté 06-2025

**IL EST DÛMENT PROPOSÉ** par Mme Carole Frigault et appuyé par M. Colin MacLellan que l'Arrêté 06-2025 intitulé « Arrêté modifiant l'Arrêté adoptant le plan municipal de Saint-Léolin » fasse l'objet de la troisième lecture par son titre et que cet arrêté soit adopté par le conseil municipal de la Ville de Rivière-du-Nord.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**Résolution 2025-057**

M. Lanteigne fait la lecture par son titre de l'Arrêté 06-2025.

#### 9.1.3 Soumission de l'Arrêté 06-2025 au ministère des Gouvernements des Gouvernements locaux pour approbation par le Ministre

M. le Maire explique que la *Loi sur l'urbanisme* exige que toute modification à un plan municipal doit être approuvée par le Ministre.

**CONSIDÉRANT QUE** l'article 112(1) de la *Loi sur l'urbanisme* exige que le Conseil demande l'approbation du plan municipal par le Ministre;

**CONSIDÉRANT QUE** cet arrêté répond aux conditions prescrites par ladite Loi;

IL EST DÛMENT PROPOSÉ par Mme Carole Frigault et appuyé par M. Gérard Battah que la Greffière municipale, au nom et pour le compte du Conseil, présente au Ministre des Gouvernements locaux une demande d'approbation de l'Arrêté 06-2025, conformément aux exigences de l'article 112(2) de ladite Loi.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**Résolution 2025-058**

9.2 Arrêté 07-2025 intitulé « Arrêté modifiant l'Arrêté de zonage de Saint-Léolin »

9.2.1 Lecture intégrale de l'Arrêté 07-2025

M. Joseph Lanteigne, maire, explique que conformément aux dispositions de la *Loi sur la gouvernance locale, L.N.-B. 2017, ch. 18, art. 15,4*, la version intégrale de l'Arrêté 07-2025 intitulé « Arrêté modifiant l'Arrêté de zonage de Saint-Léolin » fut rendue disponible aux citoyens et citoyennes sur le site web de la Ville de Rivière-du-Nord, permettant ainsi de ne pas en faire la lecture intégrale dans le cadre de la présente réunion.

IL EST DÛMENT PROPOSÉ par Mme Thérèse Haché et appuyé par M. Yvon Godin, que conformément aux dispositions de l'article 15.4 de la *Loi sur la gouvernance locale, l'Arrêté 07-2025* intitulé « Arrêté modifiant l'Arrêté de zonage de Saint-Léolin » ne fasse pas l'objet d'une lecture intégrale dans le cadre de la présente réunion.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**Résolution 2025-059**

9.2.2 Troisième lecture par son titre et adoption de l'Arrêté 07-2025

IL EST DÛMENT PROPOSÉ par M. Colin MacLellan et appuyé par Mme Carole Frigault, que l'Arrêté 07-2025 intitulé « Arrêté modifiant l'Arrêté de zonage de Saint-Léolin » fasse l'objet de la troisième lecture par son titre et que cet arrêté soit adopté par le conseil municipal de la Ville de Rivière-du-Nord.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**Résolution 2025-060**

M. Lanteigne fait la lecture par son titre de l'Arrêté 07-2025.

9.3 Arrêté 010-00-2025 intitulé « Arrêté concernant le code de déontologie du conseil municipal de Rivière-du-Nord »

9.3.1 Lecture intégrale de l'Arrêté 010-00-2025

M. Joseph Lanteigne, maire, explique que conformément aux dispositions de la *Loi sur la gouvernance locale, L.N.-B. 2017, ch. 18, art. 15.3*, la version intégrale de l'Arrêté 010-00-2025 intitulé « Arrêté concernant le code de déontologie du conseil municipal de Rivière-du-Nord » fut rendue disponible aux citoyens et citoyennes

sur le site web de la Ville de Rivière-du-Nord, permettant ainsi de ne pas en faire la lecture intégrale dans le cadre de la présente réunion.

**IL EST DÛMENT PROPOSÉ** par Mme Carole Frigault et appuyé par Mme Thérèse Haché que, conformément aux dispositions de l'article 15.3 de la *Loi sur la gouvernance locale*, l'Arrêté 010-00-2025 intitulé « *Arrêté concernant le code de déontologie du conseil municipal de Rivière-du-Nord* » ne fasse pas l'objet d'une lecture intégrale dans le cadre de la présente réunion.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**Résolution 2025-061**

**9.3.2 Troisième lecture par son titre et adoption de l'Arrêté 010-00-2025**

**IL EST DÛMENT PROPOSÉ** par Mme Thérèse Haché et appuyé par M. Gérard Battah que l'Arrêté 010-00-2025 intitulé « *Arrêté concernant le code de déontologie du conseil municipal de Rivière-du-Nord* » fasse l'objet de la troisième lecture par son titre et que cet arrêté soit adopté par le conseil municipal de la Ville de Rivière-du-Nord.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**Résolution 2025-062**

M. Lanteigne fait la lecture par son titre de l'Arrêté 010-00-2025.

**9.4 Nouveau tracé VTT - Bertrand**

**ATTENDU QUE** le tracé de sentier VTT passant sur le chemin Thériault proposé en décembre 2024 n'a pas été réalisé ;

**ATTENDU QUE** la grande région de Caraquet, incluant la ville de Rivière-du-Nord, est privée d'importantes retombées économiques en raison du fait que le sentier actuel VTT ne relie pas la Péninsule acadienne à la région Chaleur,

**ATTENDU QUE** ce manque de connexion fait en sorte que des centaines de touristes doivent être redirigés ailleurs ;

**ATTENDU QUE** plusieurs entrepreneurs ayant pignon sur rue sur le territoire de Rivière-du-Nord bénéficieraient d'un tel trafic,

**IL EST DÛMENT PROPOSÉ** par Mme Carole Frigault et appuyé par M. Colin MacLellan que la ville de Rivière-du-Nord appuie les efforts de QuadNB et du Club VTT Acadien pour développer un nouveau sentier VTT qui s'étendrait sur une distance de 4,9 km dont 96,3 % utiliserait des terrains publics, dont :

- une distance entre 0,9 km et 1,8 km sur le boulevard des Acadiens ; et
- une distance entre 0,6 km et 1,71 km serait construit le long de la piste cyclable,

pourvu que la construction du tronçon entre 0,6 km et 1,71 km le long de la piste cyclable fasse obligatoirement partie du projet.

Sur la question, M. Yvon Godin demande de connaître la distance exacte du tronçon devant passer sur le boulevard des Acadiens. Les promoteurs du projet n'étant pas présents en salle pour répondre à la question, la résolution suivante est formulée :

**IL EST DÛMENT PROPOSÉ par M. Yvon Godin et appuyé par M. Gérard Battah, que la proposition sur le nouveau tracé VTT soit retirée et que la décision sur ce sujet soit reportée à la prochaine réunion régulière afin de permettre d'obtenir l'information demandée.**

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**Résolution 2025-063**

#### **9.5 Demande d'aide financière – Résidence MGR Doucet**

**ATTENDU QUE** les dirigeants de la Résidence MGR Doucet ont déposé une demande d'aide financière auprès de la municipalité afin de les aider dans leur projet de modernisation ;

**ATTENDU QUE** la Résidence MGR Doucet opère dans un édifice appartenu par Habitation Nouveau-Brunswick ;

**ATTENDU QUE** plusieurs résidences similaires sont en opération sur le territoire de Rivière-du-Nord et que d'accéder à une telle demande créerait un précédent difficile à gérer dans le futur ;

**ATTENDU QU'IL** n'est pas dans le mandat des municipalités de venir en aide financièrement à des entreprises privées ou gouvernementales ;

**ATTENDU QUE** le conseil municipal de Rivière-du-Nord considère important de conserver ce service sur son territoire, et pour cette raison veut quand même supporter les dirigeants dans leurs démarches,

**IL EST DÛMENT PROPOSÉ par M. Yvon Godin et appuyé par M. Gérard Battah, que le conseil municipal de Rivière-du-Nord démontre son support aux démarches entreprises par les dirigeants de la Résidence MGR Doucet en signant une lettre d'appui envers leur projet de modernisation, sans s'impliquer financièrement dans ledit projet.**

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**Résolution 2025-064**

#### **9.6 Demande d'aide financière – Comité des Chalets**

**IL EST DÛMENT PROPOSÉ par Mme Carole Frigault et appuyé par M. Gérard Battah, que la ville de Rivière-du-Nord accepte d'octroyer au comité des résidents du chemin des Chalets, une aide financière ne dépassant pas 8 500 \$ pour l'entretien de cette route en 2025, sur présentation d'une facture.**

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**Résolution 2025-065**

**9.7 Marquage des rues**

**IL EST DÛMENT PROPOSÉ** par M. Gérard Battah et appuyé par Mme Thérèse Haché, que le contrat 2025 pour le marquage des rues sur le territoire de Rivière-du-Nord soit octroyé à la compagnie ProJet Maintenance Inc. pour un coût total de 39 941,05 \$ plus taxes.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**Résolution 2025-066**

**9.8 Achat d'un camion à incendie – Brigade de Maisonnette**

**CONSIDÉRANT QUE** l'un des camions à incendie en service à la caserne de Maisonnette ne passe pas l'inspection provinciale 2025 ;

**CONSIDÉRANT QUE** l'achat d'un camion à incendie est une dépense très importante pour une municipalité de la taille de celle de Rivière-du-Nord ;

**CONSIDÉRANT QUE** l'achat d'un camion à incendie à l'état neuf représente une dépense d'au-delà de 800 000 \$ ;

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville d'Edmundston prévoit mettre en vente un de ses camions à incendie en excellent état dans les prochaines semaines et que la municipalité de Rivière-du-Nord serait en tête de liste des acheteurs potentiels ;

**IL EST DÛMENT PROPOSÉ** par M. Colin MacLellan et appuyé par Mme Carole Frigault, que le conseil municipal de Rivière-du-Nord autorise André Sonier, DG, à procéder aux démarches de négociation pour l'achat du camion à incendie mis en vente par la Ville d'Edmundston pour un montant n'excédant pas 50 000 \$.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**Résolution 2025-067**

**9.9 Contrat 2025 – Entretien de Parterres Ltée**

**IL EST DÛMENT PROPOSÉ** par M. Gérard Battah et appuyé par M. Yvon Godin, que le conseil municipal accepte l'offre de services d'Entretien de Parterres Ltée au montant de 18 750 \$ plus taxes, pour effectuer la coupe du gazon sur l'ensemble des terrains de la Ville de Rivière-du-Nord à l'été 2025.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**Résolution 2025-068**

**9.10 Achat de thermopompes – Caserne de Bertrand**

**ATTENDU QUE** le système de chauffage présentement installé à la caserne de Bertrand n'est plus efficace ;

**ATTENDU QUE** la municipalité de Rivière-du-Nord est en processus d'amélioration de sa consommation énergétique ;

**ATTENDU QUE** l'installation de thermopompes répondrait à la fois à ces deux objectifs ;

**ATTENDU QUE** quatre (4) soumissions ont été reçues pour l'achat de deux thermopompes de 24 000 BTU,

**IL EST DÛMENT PROPOSÉ** par M. Colin MacLellan et appuyé par Mme Thérèse Haché, que le conseil municipal accepte la soumission la plus basse reçue de J.S.P. TOSOT au montant de 7 500 \$ incluant les taxes, pour l'achat de deux thermopompes de 24 000 BTU qui seront installées à la caserne de Bertrand.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**Résolution 2025-069**

**10. AFFAIRES NOUVELLES.**

Sans objet.

**11. SUIVI DES DOSSIERS.**

Sans objet.

**12. PRÉSENTATIONS ET INTERVENTIONS DU PUBLIC**

Plusieurs interventions sont effectuées par les citoyens et citoyennes présents sur différents sujets.

**13. LEVÉE DE LA RÉUNION**

La réunion ordinaire du conseil municipal de Rivière-du-Nord est levée à 20h05.

  
\_\_\_\_\_  
Joseph Lanteigne  
Maire

  
\_\_\_\_\_  
Simonne Godin  
Greffière municipale

## DOSSIER COMMUNAUTAIRE ET CULTUREL

### Réunion ordinaire du 20 mai 2025

Carole Frigault

#### Chansonnier Club la Chaîne d'Or de Grande-Anse

Le Club la Chaîne d'Or de Grande-Anse accueillera le chansonnier Danis Mallais le samedi 24 mai de 20h à 23h. Le coût d'entrée est de 10\$ et c'est pour les 19 ans et plus. Le Club accueille régulièrement des chansonniers durant ses activités régulières.

#### Danse au profit de la Résidence Mgr Doucet

Une soirée dansante appelée de "Party de l'été" aura lieu le samedi 21 juin en soirée au Centre Edmond.-E.-Landry de Grande-Anse au profit de la Résidence Mgr Doucet de Grande-Anse. Quelques DJ seront sur place. La soirée est pour les 19 ans et plus et les billets sont au coût de 30\$. Ceux-ci sont présentement en vente un peu partout dans la municipalité, notamment à l'Hôtel de Ville. On vous invite à appeler la municipalité pour vous informer des différents points de vente.

#### Bibliothèque publique

La bibliothèque publique située à Bertrand a reçu cet après-midi un généreux don de 20 000\$ d'UNI Coopération Financière afin d'aménager un espace café dans le même bâtiment. Un employé des travaux publics de la ville travaille présentement aux rénovations nécessaires qui devraient être terminées sous peu.

#### Musique Saint-Joachim

Musique Saint-Joachim présentera **Le pianiste Carl Philippe Gionet** le dimanche 1<sup>er</sup> juin prochain, 14h, à l'église Saint-Joachim de Bertrand. Ce concert représente le dernier de la 10<sup>e</sup> saison de Musique Saint-Joachim. La Ville de Rivière-du-Nord aimerait profiter de l'occasion pour féliciter cet organisme qui nous a présenté de beaux spectacles tout au long de la saison. Félicitations également aux musiciens et merci aux gens qui ont assisté aux différents spectacles pour leur support.

## **DOSSIER FINANCE ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**

**Réunion du 20 mai 2025**

**Thérèse Haché**

### **Tourisme**

Sur invitation de Claude Gallant, responsable du développement économique à la CSRPA, j'ai assisté à une rencontre au début mai réunissant un groupe de propriétaires d'installations touristiques établies sur le territoire de la Ville de Rivière-du-Nord. Cette rencontre avait pour but de discuter d'opportunités de développement touristique, créneau si important pour l'essor économique de notre région. Nous avons pu ressortir de ces discussions quelques projets intéressants à envisager dans les prochaines années.

D'ailleurs, j'irai également rencontrer prochainement notre député et ministre du Tourisme, Patrimoine et Culture, Isabelle Thériault, afin de discuter du même sujet, en espérant trouver des sources de financement pour supporter la mise en place de nouvelles activités touristiques sur notre territoire.

### **Investisseurs étrangers**

Avec la CSRPA, nous travaillons sur une stratégie régionale pour l'attraction d'investisseurs au Canada. Une rencontre est prévue en juin prochain à cette fin.

### **Subvention – Projet *Adaptation aux changements climatiques***

Le ministère de l'Environnement a confirmé l'octroi d'une subvention de 10 000 \$ aux municipalités de la Péninsule acadienne concernées par le projet *Adaptation aux changements climatiques*. Dès réception, ce montant sera transféré à la CSRPA qui est responsable de gérer le projet en collaboration avec Valorès.

## DOSSIER SANTÉ ET MIEUX-ÊTRE

Réunion ordinaire du 20 mai 2025

Anne Landry

### Pensez frais – Péninsule acadienne

La prochaine livraison et inscription de Pensez-frais, c'est-à-dire les paniers de légumes, auront lieu le vendredi 30 mai prochain au Club la Chaîne d'Or de Grande-Anse entre 15h et 18h, toujours au coût de 15\$ le panier. La distribution se fait le dernier vendredi de chaque mois, sauf en juillet et août. À noter que nous avons en moyenne 130 paniers vendus mensuellement. Il est toujours possible de vous inscrire lors des journées de livraisons.

### Journée internationale des musées

Le 18 mai dernier était la *Journée internationale des musées*. Nous vous demandons de prendre un instant pour réaliser l'importance de ces lieux qui racontent notre histoire et nous remémorent d'importants souvenirs. Nous avons justement un musée sur notre territoire, le Musée des cultures fondatrices situé à Grande-Anse, qui raconte l'histoire de cinq peuples fondateurs soit les Acadiens, les Autochtones, les Britanniques, les Irlandais et les Écossais. Nous vous invitons à aller le visiter durant la saison estivale.

### Pickelball

La saison de Pickleball débutera bientôt au Centre Edmond.-E.-Landry de Grande-Anse. On invite les gens intéressés à essayer ce sport en plein essor et d'appeler notre département des loisirs pour obtenir plus d'informations.

## DOSSIER SÉCURITÉ PUBLIQUE

Réunion ordinaire du 20 mai 2025

Colin MacLellan

### Rapport d'incidents

La Brigade d'incendie de Rivière-du-Nord a répondu à dix (10) appels d'urgence 911 en avril dernier, soit deux (2) appels pour la brigade de Bertrand, deux (2) pour Grande-Anse, deux (2) pour Saint-Léolin et quatre (4) pour la brigade de Maisonnette. Ces appels ont effectivement été logés aux différentes brigades, comme mentionné. Cependant, il est important de noter que les 4 casernes travaillent ensemble et se supportent pour combattre les incendies sur le territoire.

### Feux d'herbe

Avec l'arrivée du printemps, certains propriétaires voudront possiblement brûler l'herbe dans leurs champs. Il est prouvé que cette pratique n'est pas efficace, mais surtout qu'elle est très dangereuse et peut rapidement devenir une menace pour les habitations et propriétés environnantes. C'est pourquoi notre Service d'incendie ne recommande jamais d'allumer de tels feux et ceci, même si l'indice provincial est au vert.

Nous vous demandons par ailleurs de suivre les consignes suivantes afin de garantir un brûlage sûr et responsable :

- Évitez que votre brûlage réduise la visibilité sur les routes;
- Assurez-vous que le feu est toujours surveillé;
- Faites preuve de bon voisinage et informez les gens de vos projets de brûlage.

### Achat d'un camion à incendie – Caserne de Maisonnette

Le camion d'incendie présentement utilisé à la caserne de Maisonnette ne passe pas l'inspection provinciale. C'est pourquoi nous allons proposer dans le cadre de la présente réunion l'achat d'un camion en excellent état mis en vente par le Service d'incendie d'Edmundston.

Il est cependant important de noter qu'étant donné que le nouveau camion permet le transport de quatre (4) personnes, la brigade de Maisonnette n'aura plus besoin de son véhicule de service, qui sera transféré à l'équipe des travaux publics de la municipalité qui avait effectivement besoin d'un camion couvert.

### **Rencontre des brigades**

J'ai rencontré les chefs pompiers et assistant-chefs pompiers des quatre (4) brigades du Service d'incendie de la Ville de Rivière-du-Nord le 8 mai dernier afin de discuter de divers sujets comme les budgets, l'équipement, etc. Nous tenons ce genre de rencontre régulièrement et les échanges sont toujours très profitables.

### **Formation**

Quatre voitures endommagées seront déposées prochainement à l'arrière de la caserne de Grande-Anse. Nous avons besoin de celles-ci pour un exercice de formation avec les mâchoires de la vie. Dès que nous aurons complété la formation, les voitures seront immédiatement retirées du site. Nous pensons que plus ou moins une semaine sera nécessaire pour l'exercice.

## DOSSIER TRAVAUX PUBLICS ET INFRASTRUCTURES

### Réunion ordinaire du 20 mai 2025

Gérard Battah

Les travaux saisonniers sont maintenant débutés sur le territoire de Rivière-du-Nord, que ce soit le nettoyage des accotements qui est en cours depuis ce matin ou encore le marquage des rues qu'on prévoit pour le mois prochain.

Dans l'ensemble, l'équipe des Travaux publics prépare les différents accessoires devant être installés dans les parcs municipaux et remet en ordre les équipements dont ils se serviront pendant la période estivale. Ils ont également travaillé très fort aux rénovations de la Bibliothèque de Bertrand qui ouvrira bientôt un café dans ses locaux.

Pour ce qui est de l'asphaltage, l'évaluation visuelle des travaux routiers nécessaires sur l'ensemble du territoire de la municipalité est présentement en cours en compagnie du représentant de Landry Asphalte. Dès que cette étape sera terminée, il nous sera possible de prioriser les travaux qui devront être effectués en 2025, priorités qui seront établies selon l'urgence et les budgets disponibles.

## **DOSSIER URBANISME**

### **Réunion du 20 mai 2025**

**Yvon Godin**

#### **Permis de construction**

Au cours du mois d'avril 2025, trois (3) permis de construction ont été émis sur le territoire de la municipalité pour un coût de construction estimé à 35 400 \$.

#### **Nouveau zonage de la Ville de Rivière-du-Nord**

Les travaux de mise à jour de l'arrêté de zonage de la Ville de Rivière-du-Nord suite au regroupement de janvier 2023 sont débutés depuis la fin mars. Les consultants seront sur place au début juin afin de mener les entrevues nécessaires avec le conseil municipal et l'administration pour rédiger les textes à faire approuver.

#### **Lieux inesthétiques et dangereux**

Les travaux se poursuivent pour le nettoyage des propriétés inesthétiques et dangereuses ciblées par le conseil municipal pour 2025. Les mandats d'inspection ont été approuvés et les agents d'application des arrêtés de la Ville accompagnés d'ingénieurs en bâtiments devraient procéder aux inspections sur deux de ces propriétés la semaine prochaine. Les démarches suivent leur cours normal pour les autres nettoyages prévus en 2025.

## Rapport du Maire

Mardi le 20 mai 2025

Le 22 avril participé à un exercice sur table avec le comité des mesures d'urgence - feu de tourbe à Maissonnette.

Le 23 avril participé une réunion du sous-comité sur l'itinérance.

Le 24 avril - réunion du CSR ADM.

Le 26 avril - rencontre des citoyens concernés pour VTT Bertrand.

Le 29 avril j'ai participé à une entrevue sur l'itinérance avec les chercheuses de l'Université de Moncton.

Le 3 mai j'ai participé au souper UNCS.

Le 6 mai j'ai participé au comité des méfaits Tracadie-Sheila

Le 7 mai j'ai participé CSR avec Ambulance NB

Du 8 mai au 10 mai États généraux sur le vieillissement en français organisé par l'Association francophone des aînés, à Moncton

Jour 1 : Tendances actuelles du vieillissement en français au Canada (Suzanne Dupuis-Blanchard spécialiste des politiques de maintien à domicile et des communautés amis des aînées.

Vivre sa citoyenneté en français - Conférencière Jessica Dupuis

Vivre en sécurité en français - Conférencière Phylomène Zangio

Les services de santé de première ligne en français pour les personnes aînées (Conférencier Stéphane Robichaud

Jour 2 : Valoriser la gérontologie sociale: Débats, enjeux, télé, rôle du secteur public

Atelier participé: Proche aidance: une activité essentielle (Elda Savoie)

Atelier participé: Vieillir, tout en étant heureux. (Lucie Robichaud)

Le 15 mai - Rencontre avec les responsables du comité des chalets, Denise Boudreau et Rita Cormier. Bonne discussion pour trouver une solution au problème d'érosion du chemin. Une demande est faite pour rencontrer le Ministre de l'environnement, Gilles LePage d'ici un mois. Demande d'aide pour réparations du chemin. Nous sommes préoccupés que s'il y a une situation urgente sur la rue Châtillon, peut-on utiliser le chemin des chalets?

Le 15 mai - Nouveau tracé de VTT pour la région de Bertrand présenté par Hugues Thériault.

Le 15 mai - Discussions pour les Résidences MGR Doucet suite à leur demande de soutien financier pour leur nouveau projet. Une résolution vous sera mentionnée plus tard en réunion sur notre participation.

Le 19 mai j'ai participé CSR Finance

Le 20 mai j'ai participé à la présentation du don de 20 000 \$ fait par UNI à la bibliothèque de Bertrand pour leur projet d'espace café.